



Le mot du Maire



Chères Meroutaines, chers Meroutains,

Dans les Brèves du mois de mars, je vous ai rapidement présenté le budget 2017 de la commune.

Pour être complet, je voudrais vous parler maintenant de notre endettement.

Pour l'année 2016, nous avons remboursé 44 021,72 euros au titre de nos emprunts (38 000,95 € en capital et 6 020,77 € en intérêts). Ces montants correspondent à deux prêts concernant des travaux de voirie contractés, pour l'un, en 2005 (200 000 €, durée 12 ans, fin du remboursement de ce prêt le 31 août prochain) et pour l'autre au début de l'année 2013 (200 000 €, durée 10 ans, fin du remboursement de ce prêt en décembre 2022).

Au début de cette année 2017, nous avons souscrit un prêt de 11 000 € sur 5 ans pour l'achat d'une camionnette neuve pour nos employés communaux. En fin d'année, lorsque le remboursement du prêt de 2005 sera terminé, nous emprunterons 170 000 €, au taux fixe de 0,95 % sur 12 ans, complété par un prêt de 162 000 € à 0% sur 20 ans, pour le financement de la maison intergénérationnelle. Pour l'année 2017, le montant global du remboursement de nos prêts sera de 49 460,21 € (43 351,40 € en capital et 6 108,81 € en intérêts).

En 2015 (derniers chiffres officiels connus), l'endettement par habitant, à Meroux, était de 214 €. Au niveau national, toutes communes confondues, l'endettement par habitant était de 959 € et pour les communes de la même strate, c'est-à-dire comparables à la nôtre, l'endettement par habitant était de 591 €, soit presque trois fois plus. Nous allons naturellement poursuivre nos efforts de bonne gestion.

Bien cordialement,

Stéphane Guyod
Maire de Meroux

Infos village

Nouveau avec le Grand Belfort

Dans sa séance du 30 mars 2017, le conseil communautaire a décidé :

- Le renouvellement de la convention de partenariat avec les Restos du Cœur en vue de redonner un sens au geste de tri du verre. Le Grand Belfort reverse à cette association les recettes des tonnages supplémentaires d'une année à l'autre. Pour 2016, les Restos du Cœur ont reçu 2 167€.



Ainsi, Trions plus et les restos du Cœur recevront encore plus!

- Le principe d'incitation au tri dans les poubelles, en lien avec les Gardes Nature. Ce tri est non seulement une nécessité mais **il est devenu une obligation**. Au cours du premier semestre 2017, les Gardes Nature et agents du SERTRID effectueront des contrôles et des actions de sensibilisation. Dès le second semestre, viendront s'ajouter des actions de verbalisation (35€) en cas de récidive.



8 mai

La cérémonie patriotique se déroulera à 11h au monument aux morts. Elle sera précédée par une concentration de véhicules de l'époque 39-45 rue de la Liberté à Moval chez M. Mattin à partir de 10h. Ces véhicules, qui pourront transporter les enfants, formeront un convoi pour rejoindre Meroux.



Meroux créatif

Le Comité " Vie Associative " organise pour la 3^{ème} année une **exposition-vente de créations** dans la salle communale de l'ouvrage le **samedi 20 mai de 14h à 18h** et **dimanche 21 mai de 10h à 18h**. Vous pourrez découvrir une vingtaine de stands d'articles faits main. C'est une mine d'idées originales pour les cadeaux de la fête des mères toute proche. A l'extérieur, un vannier fera des démonstrations. Il y aura aussi un marchand de glaces. Buvette et petite restauration sur place. Entrée gratuite. Venez nombreux !!

Bien vivre ensemble

Quelques conseils et informations pour bien vivre ensemble.

- Les feux : L'écobuage et les feux de plein air sont interdits sur le territoire de la commune.
- La tonte : les horaires à respecter sont les suivants
Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Pas de tonte le dimanche et les jours fériés.
- La taille des haies : elles doivent être taillées régulièrement pour permettre une visibilité sécurisée et



pour ne pas envahir la propriété voisine. Attention, pas de taille pendant la période de nidification.

- Les déjections animales doivent être ramassées.
- Les engins mécaniques : pas d'utilisation le dimanche et les jours fériés.
- Les trottoirs sont réservés aux piétons. Les cycles (hormis pour les enfants de moins de huit ans) et autres moyens de transport doivent circuler sur la chaussée.

Merci à chacun d'entre vous pour les efforts consentis afin d'améliorer les relations de bon voisinage et pour l'entretien des espaces verts près de votre domicile.



Le marché du vendredi

Voici le calendrier prévisionnel des dates à retenir pour le marché du vendredi (désormais semaines paires).

En mai : 5 et 19 En juin : 2, 16 et 30
 En juillet : 28 En août : 11 et 25
 En septembre : 8 et 22 En octobre : 6 et 20
 En novembre : 3 et 17 En décembre : 1, 15 et 29

La boucherie-charcuterie est présente tous les vendredis de chaque mois.

Vendredi 5 mai, présence d'un pépiniériste avec fleurs et légumes à planter !

Résultats des élections présidentielles

Inscrits	692	
Votants	554	80,06%
Blancs	9	1,62%
Nuls	1	0,18%
Exprimés	544	98,19%



CANDIDATS	VOIX	
Nicolas Dupont-Aignan (DLF)	51	9,38%
Marine Le Pen (FN)	147	27,02%
Emmanuel Macron (EM)	115	21,14%
Benoit Hamon (PS)	44	8,09%
Nathalie Arthaud (LO)	9	1,65%
Philippe Poutou (NPA)	3	0,55%
Jacques Cheminade (SP)	1	0,18%
Jean Lassalle	4	0,74%
Jean-Luc Mélenchon (FG)	92	16,91%
François Asselineau (UPR)	3	0,55%
François Fillon (LR)	75	13,79%

Le scrutin du second tour se tiendra le dimanche 7 mai de 8h à 19h.



Prochain conseil municipal : le 11 mai à 20h00.

Le coin des associations

Le tir à l'arc au féminin

Le 6 mai 2017, Le club des Archers de la Savoureuse organise une séance spécifique de découverte

du tir à l'arc. Elle sera réservée aux féminines à partir de 8 ans. L'activité sera gratuite. Elle aura lieu sur le pas de tir de l'ouvrage militaire de Meroux le samedi 6 mai 2017, de 14h à 17h. Venez nombreuses !



Apéritif dinatoire

Le vendredi 12 mai, à 19h00, à l'occasion de ses 25 ans, le Comité des fêtes de Meroux et Moval organise un apéritif dinatoire à la salle communale de l'Ouvrage.

Marche familiale

Le Comité des fêtes vous propose sa traditionnelle marche familiale le dimanche 14 mai. Départ à l'ouvrage de Meroux. Inscription à partir de 8h00. Venez profiter de la jolie promenade de découverte!



Vide-greniers



L'ASDAM organise son vide-greniers le 25 mai à Andelnans de 7h00 à 17h00. 10 € les 5 ml. Pour vous inscrire, contactez le 03 84 56 03 90 ou le 06 20 18 36 89.

Barbecue

L'ACCA de Meroux organise un grand barbecue le 3 juin à l'Ouvrage de Meroux. Pour y participer, vous pouvez contacter le 07 50 98 58 00 ou le 06 78 27 59 52.

Etat civil

Dans les Brèves, nous ne rendrons compte de tous les actes d'état civil qu'avec l'accord des personnes concernées.

Naissances :

Tinaï DEMESTRE, le 6 mars 2017
 Mia DEMESTRE, le 6 mars 2017
 Arthur THIEVENT le 20 avril 2017

Bienvenue à ces petits et félicitations aux heureux parents

Décès :

Tinaï DEMESTRE, le 20 mars 2017

Nous renouvelons nos sincères condoléances à cette famille endeuillée.

Divers

Poteaux d'incendie

Voici la nouvelle règle concernant la couleur des poteaux d'incendie :

	Débit > 30 m3	Débit < 30 m3	Aspiration
Au 1 ^{er} janvier 2017			
		Surpressés	Remplacent les cannes
		Avec marque bleue	
		Rouge +	
couleur	rouge	jaune	bleue
		marque bleue	